

Procès- verbal de l'assemblée générale du 15 décembre 2021

Chaque participant est invité à signer la liste d'émargement.

Au total 43 votants dont 12 personnes présentes et 31 personnes représentées.

L'assemblée générale est ouverte par V. BEGUIN, présidente, qui rappelle l'ordre du jour :

- 1. présentation du bilan moral 2020-2021.
 - 2. présentation du bilan financier 2020-2021.
 - 3. questions diverses.
-

Présentation du bilan moral :

-Les activités liées aux jumelages avec les villes de VAIHINGEN, SPELTHORN et CREMA ont été malheureusement annulées pour cause d'épidémie liée au coronavirus.

-Les relations internationales :

Elles ont, elles aussi, été touchées par le contexte épidémique ; les Journées Portes Ouvertes se sont néanmoins tenues le 5 septembre 2020 grâce au concours des professeurs.

-Dispensation de cours de langues :

L'année 2019-2020 a vu l'inscription de 273 étudiants, soit une diminution d'environ 43% par rapport à l'effectif de l'année précédente, ceci malgré la publicité qui est faite avec les moyens dont nous disposons.

La présidente tient à remercier - les professeurs pour leurs efforts à s'adapter à un nouveau mode d'enseignement à distance

.- les étudiants qui se sont également adaptés à ce type d'enseignement et ont fait preuve d'assiduité (80% de présence en moyenne sur l'année).

La présidente soumet son bilan moral au vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Le bilan moral est adopté à l'unanimité. Quitus est accordé à la Présidente

Présentation du bilan financier :

L'année comptable 2019-2020 a, elle aussi été impactée par la Covid : la baisse d'effectif ayant entraîné ipso facto une diminution des recettes (diminution des cotisations -4430 € et des recettes des cours -55205 €) ; par contre on notera la baisse des charges sociales (-13083 €). La baisse d'effectif a également entraîné une réduction du nombre de cours proposés (de 53 à 42 cours) avec un nombre moyen de 6.52 étudiants par cours.

Le solde débiteur de la classe 7 de 18778.26 € s'explique par le versement tardif de la subvention de la ville de Melun, reçu après la clôture de l'exercice comptable.

Au niveau des charges on notera aussi l'impact Covid : aucune aide à projet n'a pu être versée.

La présidente soumet le bilan financier au vote de l'assemblée :

Abstentions : 0

Contre : 0

Le bilan financier est adopté à l'unanimité. Quitus est accordé au trésorier

Questions diverses :

Au cours de l'assemblée ont été évoquées :

-la nécessité d'améliorer encore et toujours les moyens de publicité et de communication.

La séance est levée à 19h45.

La secrétaire :



La présidente :

